

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010 à 20 h 30**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Excusés M FANTONI ; pouvoir à M.BUTZ, M GRAVIER ; pouvoir à M.ROCKLIN, M. JOUENNE,  
M.MICHEL ; pouvoir à M.SALZEBER  
Secrétaire de séance : élu M.LALLEMANT, qui accepte

Le compte rendu de la séance du 20 Mai 2010 est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour de la présente séance n'appelle pas d'observations.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Droit de préemption urbain**

Vente d'un immeuble sis 95 rue du Cuchot  
appartenant à SARL XILOME

Vente d'un appartement sis 361 rue de Pont  
appartenant à Mr et Mme Hervé BERARD

Vente d'un immeuble sis 82 rue du Cuchot  
appartenant à Mr et Mme Sylvain PIERCY

**Travaux d'infrastructure routière**  
**Création de piste et réfection chemin en forêt communale**  
Travaux confiés à l'Entreprise DEREXEL  
pour le montant de 10 139 €HT

**Travaux de voirie 2010**

**Revêtement de chaussée en enrobé à chaud :**

VC 5 rue des Fêches et VC 16 rue de la Moussière  
Travaux confiés à  
Société SAMPIETRO de Remiremont  
pour le montant de 44 226 €HT

**Travaux de Voirie 2010**

**Point à temps**

Marché passé avec la Société Valdenaire Frères de Servance  
Prix à la tonne : 595 €HT , Prix de l'heure 125 € HT

# AFFAIRES COMMUNALES

## 1. Gestion et entretien du patrimoine

### Les Blés d'or

#### 1<sup>ère</sup> tranche

- Point de situation sur la constitution de la plateforme

Monsieur le Maire regrette fortement l'attitude de l'OPAC qui a occasionné un retard important dans la conduite de ce projet.

Ajustement du plan d'implantation :

La réalisation de la première tranche se fera d'un seul tenant. 17 logements et 10 garages. Cette nouvelle structuration libère deux parcelles viabilisées qui seront intégrées à la deuxième tranche.

- Lotissement Constructions
  - \* assistance à maîtrise d'ouvrage : SPEI :
    - méthodologie employée :

La phase d'étude de faisabilité est terminée. La faisabilité financière est acquise, l'opération s'équilibrant sur 30 ans dans le cadre du prêt locatif social (P.L.S.).

La phase de programmation est engagée.

- \* Coût estimé de l'opération

Le coût est estimé à 2,2 millions d'euros dont environ 400 000 euros de subventions attendues.

Conclusion de la commission des finances :

Avis conforme de la Commission des Finances

- Choix de la banque retenue

Deux établissements ont répondu à la consultation, des cinq banques habilitées à distribuer les prêts locatifs sociaux. L'offre du Crédit Agricole pour 1,8 millions d'euros est retenue.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le choix de la banque.

- Autorisation donnée à Mr le Maire de :
  - signer une lettre d'intention à la banque
  - signer la convention d'emprunt

- engager tous les actes nécessaires à la mise en place des crédits et à leur engagement.

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité les autorisations sollicitées.

– Vote sur l'inscription au budget communal des crédits nécessaires :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'inscription au budget 2010 d'une ligne de 1 800 000 euros équilibrée en recette et en dépense, hors subventions.

### **Révision du PLU**

Monsieur le Maire entend relancer les experts et accélérer l'évolution de ce dossier. L'aménagement du centre bourg nécessite une étude plus approfondie.

### **Conduite intercommunale d'assainissement Vecoux-Dommartin**

\* Compte rendu des réunions de chantier

Le chantier avance normalement, en attente de la mise en œuvre des deux postes de refoulement. Ceci fait le nouveau réseau sera activé.

\* Afin de générer des économies de gestion une étude est en cours afin d'élaborer d'une convention « entretien des postes de refoulement Vecoux-Dommartin » (Dommartin est concernée pour 7 postes et Vecoux pour 2)

### **Eclairage public des communes de Dommartin les Remiremont et de Vecoux.**

Signature d'une convention qui détermine les conditions relatives à l'entretien de l'éclairage public des communes de Dommartin les Remiremont et de Vecoux. Cette convention règle les conditions de mise à disposition et de la gestion des moyens en personnel et matériels nécessaires à cet objet.

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention à l'unanimité.

### **NATURA 2000**

La réunion du comité de pilotage pour les Vosges a renvoyé la concertation au niveau des comités locaux. Nombre d'élus ont appelé l'attention sur la nécessité de ne pas sacrifier l'humain aux préoccupations écologiques. De plus la grande majorité des élus estime qu'il s'agit d'une concertation formelle étant manifestement entendu que le résultat de cette « concertation » est déjà dans les cartons.

## **Location de terrains communaux**

Bail de location à passer avec Mr Mme DOLL nouveaux propriétaires de l'immeuble de Mme Joly rue de Rochaunet

Unanimité pour la signature d'un bail précaire 50 ares 34 €/an

## **2. Sport Loisirs et Culture**

### **Conseil Municipal des Enfants**

6 conseillers jeunes ont participé à l'assemblée générale des conseils jeunes du département à Contrexéville le mercredi 30 Juin.

Le Conseil Municipal Jeunes travaille à la réalisation d'une affiche rappelant l'utilité des poubelles sur la voie verte et dans les abribus. L'affiche est en passe d'être terminée. Il émet le vœu d'ouverture de la médiathèque de Dommartin le samedi après-midi.

Le projet de skate park est en attente de renseignements.

Le Conseil Municipal des enfants fait preuve de nombreuses idées originales que le Conseil Municipal encourage.

### **Conservation du Patrimoine**

- Vierge du mai

La remise en place de la statue de la Vierge du Mai est un succès. Monsieur le Maire relance l'appel à la générosité, l'opération financée par souscription est très encourageante..

- Musée de Dommartin

La recherche de vitrines d'occasion se poursuit. Un stagiaire, étudiant en muséologie est susceptible d'être mis quelques semaines à disposition du projet. Le Conseil Municipal manifeste son accord, sous réserve d'une rencontre approfondie avec le candidat.

### **Manifestations :**

#### **Foire aux Pieds de Cochon, Feu de la Saint Jean, 14 juillet :**

Le Comité des Fêtes est, désormais, actif pour la préparation de la foire.

Les Feux de la Saint Jean n'ont pas donné lieu à des incidents notables. Le Conseil Municipal s'en félicite.

Le 13 juillet : Dans les conditions habituelles Repas campagnard organisé par la MJC et les Sapeurs Pompiers.

Feux artifices offerts par la Municipalité.

Mr le maire est conscient des troubles à l'ordre public que peuvent générer ces manifestations. Il insiste sur deux points :

- un village sans manifestations festives, symbole de son dynamisme

se meurt et perd son âme  
- Aux autorités et aux citoyens d'agir de telle sorte que l'esprit festif et  
l'ordre soient respectés.

### **Concours des Maisons Fleuries**

Présélection le 21 Juillet à 8 h 30

Sélection le 23 juillet à 8 h 30

## **3. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires**

### **Conseils d'Ecole**

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 22 juin 2010 de l'Ecole Elémentaire

Le voyage à Paris a été apprécié.

La journée du Livre a connu un succès notable

Changements dans l'équipe enseignante : départ de Mesdames DE NARDO et SCHWARTZ, remplacées par Madame HENRY.

L'effectif de la rentrée est de 100 ou 101 inscrits. Les classes sont maintenues.

L'utilité de l'étude surveillée n'est pas remise en cause dans son principe mais le faible nombre de participants est souligné. La question du maintien sera revue à la rentrée.

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 1er juillet 2010 de l'Ecole Maternelle

Le contrat de Madame MORIZOT n'est pas renouvelé par l'Académie.

L'association Couleurs Récré lance un appel à bénévolat en direction des parents.

Inscrits pour la rentrée : 59

**ECOLE ELEMENTAIRE et ECOLE MATERNELLE : DANGER !  
Les effectifs sont trop peu nombreux. Veillons à inscrire nos enfants à Dommartin.  
A trop tirer sur la corde .....**

## **4. Gestion Emploi des moyens techniques**

### **Travaux en cours**

Point sur les travaux en cours .

## **Personnel Communal : indemnité d'astreinte**

### **Régime actuel**

#### **Période du 15 novembre au 15 Mars :**

Astreinte toutes les nuits de la semaine , jours fériés et les week-end pour :

Déneigement

Inondations

Surveillance des réseaux d'eau

Surveillance des réseaux d'assainissement

Coût de l'opération : 7 000 € à ajouter au temps passé pour les éventuelles interventions.

#### **Période du 16 Mars au 14 Novembre**

### **Astreinte tous les jours fériés et week-end pour :**

Manifestations particulières : fête foraine, 14 Juillet, Feu de la Saint-Jean etc...

Inondations

Surveillance des réseaux d'eau

Surveillance des réseaux d'assainissement

### **Proposition :**

#### **Pour toute l'année :**

#### **Astreinte toutes les nuits de la semaine , jours fériés et les week-end pour :**

Déneigement

Inondations

Surveillance des réseaux d'eau

Surveillance des réseaux d'assainissement

Manifestations particulières : fête foraine, 14 Juillet, Feu de la Saint-Jean etc...

Coût de l'opération : 1 400 € à ajouter au temps passé pour les éventuelles interventions.

Coût total 8 400 € à ajouter au temps passé pour les éventuelles interventions.

Cette disposition permettra d'avoir une astreinte « tout temps » pour un prix raisonnable.

12 votes pour, 2 contre, 2 abstentions.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **1. Communauté de Communes**

Rappel des contentieux en cours :

- Remiremont ayant, au dernier recensement, perdu des habitants doit, statutairement perdre un élu pour la représenter. ( recours en cours)

- la toiture de la bibliothèque médiathèque de Maxonrupt a besoin d'être vérifiée car elle présente des faiblesses. La société retenue pour l'expertise a soumis un prix anormalement bas. Il se peut que ceci ne soit pas sans conséquence sur la qualité de l'expertise.

- le projet d'un réseau de transport intercommunal ne répond pas aux besoins de Dommartin déjà bien desservi..

## **2. Syndicats intercommunaux**

### **Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs**

Compte rendu de la réunion de coordination pour l'assainissement de Julienrupt du 4 juin 2010

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 9 juin 2010

Au niveau syndical, assainissement non collectif : 75 demandes sur 105 courriers en ce qui concerne la réhabilitation des installations actuelles. S'agissant d'une compétence optionnelle, la Commune donne son accord à l'unanimité pour que celle-ci soit transférée au Syndicat pour la réalisation ponctuelle et limitée de cette opération unique.

La commune se montre par contre très réservée pour que cette compétence optionnelle soit définitivement transférée au Syndicat. Cette question mérite une étude plus approfondie.

– Transfert de la compétence de service public d'entretien et de réhabilitation d'assainissement non collectif.

Communication du rapport d'activités Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs

Le Maire le porte à la connaissance du Conseil Municipal et souligne la qualité de ce document qui est consultable en mairie par le public.

### **Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine SIVOM**

Communication du compte administratif

Le Conseil Municipal prend acte.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **Affaire Sagram**

La situation au regard des différentes procédures est exposée au Conseil Municipal qui exprime sa volonté de fermeté dans cette affaire.

### **Point des affaires judiciaires en cours**

SIVUIS : l'affaire est toujours pendante devant le Tribunal Administratif

Communauté de Communes. Le mémoire en défense de la CCPHV suite au recours intenté par Dommartin n'a pas encore été versé à la date présente.

### **Demande de subvention**

Présentée par le Club Nautique Romarimontain

Le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande.

### **Voirie communale**

- Circulation des poids lourds rue des Mitreuches. Limitation à 3,5 tonnes
- Sécurité des enfants au carrefour rue de la Moussière, Rue de la Plaine

Le Conseil décide d'aplanir le terrain. Il convient de responsabiliser les parents quant à la dangerosité du lieu, tel qu'utilisé par les enfants. La destination du terrain sera étudiée dès la rentrée avec la coopération des parents et riverains. Une décision sera prise à la rentrée.

### **Demande emplacement**

pour camionnette Pizza accordée à compter du 3 juillet 2010 pour le samedi soir.

### **Projet de loi de réforme territoriale**

Courrier de l'Association des Maires

Le Conseil Municipal se félicite du maintien des majorités qualifiées exigées pour tout transfert de compétences.

### **Passage télé numérique**

Le passage au tout numérique est prévu pour notre secteur le 28 septembre 2010. Un site très complet [http:// www.francetelenumerique.fr/](http://www.francetelenumerique.fr/) est à la disposition de tous pour se renseigner et poser des questions. Parallèlement, un numéro de téléphone 0 970 818 818 est également ouvert du lundi au samedi de 8h à 21h pour le coût d'un appel local. Il permet d'obtenir des informations diverses et notamment sur les aides et subventions accordées aux foyers qui ne recevraient pas la TNT ou qui devraient investir dans des changements coûteux de leur équipement actuel.

A titre de conseil, renseignez-vous et équipez-vous dès maintenant, si c'est nécessaire, afin d'éviter les engorgements qui ne manqueront pas de se produire chez les poseurs d'antennes et autres installateurs à la date prévue du passage.

L'importance des formalités à accomplir est soulignée. Un panneau de présentation et de rappel de celles-ci est installé dans le hall d'entrée de la mairie.

### **Subvention du Conseil Général**

Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin-lès-Remiremont, une subvention de 14 841 € calculée au taux de 23 % sur une dépense subventionnable de 64 525 € H T pour divers travaux à l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal exprime ses vifs remerciements pour l'aide ainsi accordée.

Fermeture du bureau de poste pendant les vacances : le bureau de poste de Dommartin sera fermé du 2 au 28 Août 2010.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 1<sup>er</sup> juillet 2010  
Le Secrétaire ,

Mr Daniel LALLEMANT